

## **Assemblée générale 2023**

Lundi, 24 avril 2023 – Espace St-Jean

Président de séance : Romain Jeannottat

Présent : Voir la liste des présences

PV : Mathieu Pittet

### **1.Salutations et bienvenue**

Romain Jeannottat souhaite la bienvenue au nom du comité des IQN (association pour la défense des intérêts du quartier de la Neuveville).

Il salue en particulier :

- M. Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal, Directeur de la police local, de la mobilité et des sports.
- Nicolas Bertschy, président de l'Association des intérêts des commerçants et artisans de la Basse-Ville.

Nous apprécions le faite qu'un conseiller communal soit présent.

Il excuse :

- Natsuko Pittet, membre du comité.
- Lucille Pradier, membre du comité.
- Virginie Malo, membre du comité (caissière)

### **Ordre du jour**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du PV de l'AG du 11 mai 2022
3. Rapport sur les activités de l'année 2022
4. Présentation des comptes 2022
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes par l'AG
7. Budget 2023
8. Renouvellement du comité
9. Message du conseil communal/Questions-Propositions IQN
10. Divers

## **Activités de l'année 2022** (Présenté par Muriel Bosson)

### Nettoyage des berges :

Muriel nous rappelle qu'un poids total de 180kg de déchets a été ramassé et qu'un bon repas a été offert aux participants de la part des IQN.

### La fête des fleurs du 7 mai :

La fête a eu lieu pour la deuxième fois sur le pont du milieu, l'enthousiasme des bénévoles et la convivialité du moment a fait de cette fête une réussite. Rendez-vous le 13 mai à la Gustav pour la prochaine fête des fleurs.

### La fête du 1<sup>er</sup> août :

La fête n'avait pas eu lieu depuis deux ans. La conseillère fédérale Mme Sommaruga était présente. La soirée a été animée par la fanfare de la Landwehr, le groupe JMNJ, ainsi que les acrobaties lumineuses de l'artiste Jan Himself et la projection du film des feux de 2007. Muriel remercie La Lyre, le FC Central, les crêpes partys ainsi que la ville de Fribourg.

Pour 2023, ce sera l'artiste Laura Scalia qui animera la soirée.

### La fête des deux quartiers :

Le samedi 27 août a réuni moins de monde que les précédentes éditions mais plus de nouveaux habitants ont répondu à l'invitation. Les Fayons ont mis une bonne ambiance. Pour la prochaine édition, le samedi 26 août, les charrettes de REPER seront présentes.

### La sortie des aînés :

Le 25 septembre, les IQN ont invité 20 personnes pour un délicieux dîner à l'Ours. La conteuse Bernadette et la harpiste Mia ont animé le repas. Après un petit sondage, le concept a été validé à l'unanimité. Les comptes décideront si ce repas sera organisé chaque année.

### Atelier de confection de déco

Le 19 novembre, un atelier confection de déco de Noël a été organisé. Une quinzaine de bénévoles ont participé.

### Le St-Nicolas :

Il est venu le 2 décembre. Une équipe de bénévoles ont préparé 280 sacs pour les enfants. La sécurité était garantie par un mélange d'anciens et de nouveaux accompagnants. Le St-Nicolas reviendra le vendredi 1 décembre 2023

### La cabine de l'avant :

Le 5 décembre, un apéro pour la cabine a été organisé. Muriel remercie l'école de la Neuveville pour ses décorations, une artiste et le club de pêche. Elle remercie le comité pour son engagement. Elle remercie aussi, au nom du comité, tous les bénévoles en particulier Jean-Bernard, Mélanie et Keara.

### **Comptes 2022 :**

Remerciement à Natsuko. Romain explique les résultats financiers des activités qui font ressortir un bénéfice de 3507 Frs. au niveau des activités. En résumé les recettes de la fête du 1<sup>er</sup> août, de la fête de la Basse et la vente de fleurs ont permis de subventionner les autres activités. Une personne demande pourquoi il y a un déficit concernant le nettoyage des berges de la Sarine. Romain explique que c'est le dîner du nettoyage des berges qui a coûté autant. La même personne demande pourquoi ce n'est pas la ville qui prend en charge les frais de ce dîner. Monsieur Nobs prend note.

#### **Résultat des activités**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Nettoyage des berges	-541	
Vente de fleurs	1000	691
1er août	4064	0
Fête de la Basse	1753	1193
Dîner des aînés	-1820	0
St.-Nicolas	-3273	-103
Marché d'en Bas	0	-20
Journal de la Basse	2674	171
Soutien d'activités tierces	-350	50
<b>Résultat des activités</b>	<b>3507</b>	<b>1881</b>

#### Produits et charges de fonctionnement :

Le résultat est positif (3805 Frs), dans l'ensemble le bénéfice se situe à hauteur de 7312 Frs.. Beatrix félicite mais se demande pourquoi les frais généraux de bureau sont si élevés. Explication de Romain (ce poste contient aussi des dépenses au niveau du matériel comme l'achat d'une tente pour le 1<sup>er</sup> août).

#### **Bilan 2021 -2022 (voir annexe)**

Explication du bilan. L'essentiel du bilan est que nous avons un capital qui nous permet de ne pas couler en cas de mauvaise année.

#### **Rapport des vérificateurs de comptes :**

Les vérificateurs sont Henri Pilloud et Vivianne Robert. Henri propose d'accepter les comptes et de donner décharge au comité ainsi qu'à Natsuko ce qui est accepté.

### Budget 2023 :

Explications de Romain. Au vu des finances nous pouvons réorganiser les activités comme l'année passée. De plus, si quelqu'un souhaite organiser une sortie des jeunes, les IQN pourrait le financer.

	Budget 2023	Comptes 2022
<b>Nettoyage des Berges</b>	-540	-541
<b>Vente de Fleurs</b>	1000	1000
<b>Résultat 1er Août</b>	4000	4064
<b>Fête de la Basse</b>	1700	1753
<b>Souper de Soutien</b>	0	0
<b>Vide-dressing</b>	0	0
<b>Marchés d'en Bas</b>	0	0
<b>St-Nicolas et fêtes de l'Avent</b>	-3500	-3273
<b>Journal de la Basse</b>	2600	2674
<b>Dîner des aînés</b>	-2000	-1820
<b>Sortie des jeunes</b>	0	0
<b>Soutien d'activités tierces</b>	-350	-350
<b>Résultat des activités</b>	2910	3507
<b>Produits/Charges de fonctionnement</b>	3500	3805
<b>Résultat prévu</b>	<b>6410</b>	<b>7312</b>

Le budget 2023 est accepté par applaudissement.

### Renouvellement du comité :

Election de Muriel par applaudissement.

Beatrix Jeannotat demande pourquoi Virginie Malo est inscrite comme caissière. Romain explique que Natsuko Pittet a remplacé la caissière seulement cette année. Henri rappelle qu'il faut élire un vérificateur des comptes. Ce sera de nouveau Henri Pilloud et Vivianne Robert

Il y a eu une minute de silence pour les personnes décédées dans l'année.

### **Message du conseil communal :**

M.Nobs

Remerciement et salutations du conseil communal.

- Projet du Pertuis

Le projet débutera en automne 2023 et finira en automne 2024.

-Respect de l'interdiction de tourner à droite à la place du Pertuis.

La police locale continu d'observer après une présence marquée au début de l'interdiction.

La fontaine sera déplacée entre l'hivers 2023 et l'hivers 2024.

Demande de déplacer la station de bus Planche Supérieure côté église : Suite aux demandes de mise aux normes des arrêts de bus, M. Nobs explique les contraintes du lieu et ne sais pas si ce sera possible.

Muriel propose aussi de créer des places vertes, M. Nobs explique que ce n'est pas dans le programme financier du conseil communal.

Une personne rappelle à M. Nobs qu'il y a une loi pour les handicapés ce à quoi M. Nobs propose d'écrire une lettre au conseil communal en expliquant clairement nos problèmes et nous demandes.

### **Questions de Mme. Toscanelli à M. Nobs :**

1. Serait-il possible d'avoir un passage stabilisé pour traverser la place de la Planche Supérieure ?

M. Nobs explique que ce n'est pas si simple et que la ville va mettre des budgets au concours pour pouvoir faire une étude de faisabilité. Il fera aussi remonter cette demande à l'urbanisme.

2. Serait-il possible de nettoyer cette place entre les pavés ?

M. Nobs a transmis à l'ingénieur de ville et ce sera organisé.

3. Serait-il possible d'avoir des poubelles avant la montée de Lorette ?

M. Nobs a transmis à l'ingénieur de ville.

4.Serait-il possible de baisser les basses de la musique des Georges ?

M. Nobs explique que l'organisation respect les conditions actuelles données par la police locale. Le conseil communal essaie de trouver un compromis pour les manifestations.

5.Par qui est géré Lorette qui est interdite à la circulation le dimanche ?

M. Nobs dit qu'il y a des bornes qui interdisent l'accès.

6. Combien coûtera le déplacement de la fontaine près du funiculaire ?

Réponse du service de l'urbanisme :

Le projet a été reçu favorablement par la majorité des associations. Le prix sera de 3`600`000 Fr pour tout la place.

**Message de M. Nobs :**

Le grillage qui se trouve aux grande Rames va être enlevé.

Pour la revitalisation de la Sarine, les appels d'offre vont se faire en 2026 et les travaux vont commencer en 2027.

Pour ce qui concerne le sport, un parcours sportif est déjà en place à travers le quartier

Le club de lutte des Neigles font des camps

Aux grandes Rames, un boxup va être installé

Pour les 100 ans de la Motta, deux journaux vont être publiés et de multiples activités liées à cet anniversaire vont être organisées.

**Questions à M. Nobs :**

1. Que fait-on pour lutter contre le bruit que font les jeunes au bord de la Sarine ?

M. Nobs répond que la police locale a insisté auprès de la police cantonale pour plus de contrôles ce à quoi la police cantonale a répondu qu'elle continuera les contrôles comme l'année passée.

2. Muriel demande si le littering est amendable par la police locale ?

M. Nobs répond que oui mais la police locale ne peut pas exiger une pièce d'identité ce qui rend le travail difficile.

3. Est-ce qu'un cycliste a le droit de rouler sur le trottoir et de s'y parquer ?

M. Nobs répond qu'un enfant a le droit jusqu'à 12 ans et que le parking est autorisé s'il reste 1.5 mètres. De plus un vélo peut se parquer sur une place moto mais pas l'inverse.

**Divers :**

La Lyre a 100 ans cette année

Le 17 juin, il y a le concours des jeunes solistes de la Sarine qui se déroulera à la piscine.

Beatrix demande qu'il y ait un ou plusieurs articles en allemand dans le journal du quartier.

Zach propose de traduire certains textes.

Henry propose un marquage des arrêts de bus ainsi que de surélever le parvis de l'église St-Jean à proposer dans une lettre au conseil communal.

**Conclusion :**

Romain Jeannotat remercie les habitants pour leur participation, leur soutien et leur confiance.

Il leur souhaite une très bonne fin de soirée.

**Annexes**

<b>Bilan au 31.12.</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Actifs</b>		
Caisse	1685	371
Compte postal	2317	2377
Banque BCF	40133	27094
Banque Journal	4484	3460
Part AIA au compte journal de la Basse	-2242	4934
Produits à recevoir	1227	
Prêt coopérative Auge	2500	2500
Matériel-Mobilier	1475	350
Matériel-Costumes St.Nicolas	1120	1400
<b>Total actifs</b>	<b>52699</b>	<b>42486</b>
<b>Passifs</b>		
Passifs transitoires	7042	4340
Provision bouclément final	200	
Capital propre	38145	32557
Résultat de l'exercice	7312	5589
Nouveau capital	45457	38145
<b>Total passifs</b>	<b>52699</b>	<b>42486</b>